

Liberté Égalité Fraternité



Conseil régional

Saint-Ouen, le 13 Juillet 2020

Monsieur Philippe LEDENVIC
Président de l'Autorité Environnementale
Ministère de la transition écologique et
solidaire - CGEDD
Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex

Objet : Saisine de l'autorité environnementale pour avis sur le schéma régional biomasse d'Île-de-France

Monsieur le Président.

Conformément aux exigences introduites par la loi du 17 août 2015 sur la Transition Energétique pour une Croissance Verte, le Préfet de région et la Présidente de la Région Ile-de-France doivent établir conjointement un schéma régional biomasse. Pour élaborer ce schéma, selon les dispositions réglementaires inscrites à l'Article D.222-13 du Code de l'Environnement, l'État et la Région se sont appuyés « sur un comité associant des représentants des élus régionaux, des acteurs économiques et des associations de protection de l'environnement ».

L'article R122-17 du code de l'environnement prévoit que le schéma régional biomasse fasse partie des plans et programmes devant faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique, l'autorité environnementale désignée pour ce schéma étant la formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).

C'est dans ce cadre que nous vous soumettons pour avis le projet de schéma régional biomasse d'Île-de-France, accompagné de son évaluation environnementale stratégique.

Le dossier comprend :

- Le projet de schéma régional biomasse :
 - Rapport (diagnostic, état des lieux) et ses annexes
 - Document d'orientation (objectifs et plan d'action)
- L'évaluation environnementale, réalisée par l'Institut Paris-Region

Nos services sont à votre disposition pour toute précision concernant ce schéma et toute rencontre préalable que vous jugeriez utile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Préfet et par délégation

Monsieur Jérôme GOELLNER Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Le Directeur

Jérôme GOELLNER

Pour la Présidente et par délégation

Madame Marion ZALAY
Directrice générale adjointe du pôle cohésion territoriale, Région Île-de-France